



Le 9 mai 2006

## Conseil d'Etat : des ours pour les Pyrénées !

Saisi par une hétéroclite « équipe » d'anti-ours, le Conseil d'Etat vient de statuer sur la suite des opérations de renforcement de la population ursine dans les Pyrénées.

N'en déplaise à cette minorité tonitruante, la haute juridiction vient de donner son aval à la suite de ces opérations qui sont tout à fait cruciales pour la survie de l'espèce dans l'hexagone.

**Action Nature** se réjouit de cette décision, et en appelle au ministère de l'écologie pour que le lâcher des trois ours prévus puisse reprendre au plus vite afin de renforcer la trop petite population française.

La grande majorité des français y est tout à fait favorable, la grande majorité des pyrénéens également, contrairement à ce que tentent de nous faire croire par tous les moyens, même les moins démocratiques, une poignée de personnes qui ne représentent qu'elles-mêmes.

La cohabitation ours/pastoralisme est-elle donc impossible, puisque tel est le leitmotiv le plus récurrent des protagonistes anti-ours ? Mais alors comment font les Espagnols ? Pourquoi les Italiens, qui ont déjà une population viable dans les Abruzzes, ont-ils entrepris le renforcement de leur population du Trentin ? N'y aurait-il pas, dans ces pays, d'élevage ovins ?

On peut également se demander pourquoi les éleveurs qui ont annoncé publiquement qu'ils n'étaient pas opposés à ces renforcements, voire qu'ils y étaient favorables, ont été la cible de violences, saccages et menaces.

Action Nature demande que la lumière soit faite sur ces divers événements qui ont tristement marqué les Pyrénées.

Contact presse : Pierre ATHANAZE : 06 08 18 54 55



32 Rue Ste Hélène, 69002 Lyon

Tel : 06 08 18 54 55

Fax : 08 25 21 05 48

Mèl : [actionnature@tiscali.fr](mailto:actionnature@tiscali.fr)

<http://action-nature.info>